

au Canada. Il me semble que cette brochure constitue plutôt une propagande en faveur du Gouvernement qu'un recueil de renseignements pour le public canadien. Je voudrais que mon très honorable ami me dise s'il croit que le Canada est menacé par le bolshévisme actuellement et dans ce cas, quelle partie du Canada?

Le très hon. M. MEIGHEN: Je crois que le bon sens commun du pays est assez éveillé sur cette question. J'imagine qu'il n'y a pas beaucoup de danger actuellement, et nous avons l'intention de voir à ce que ce danger n'existe pas.

L'hon. MACKENZIE KING: Mon très honorable ami est guéri de toutes ses frayeurs.

Le très hon. M. MEIGHEN: Ce que le sous-ministre voulait dire quand il a parlé de milliers de copies, c'est que des milliers ont été envoyées en réponse aux demandes, mais que beaucoup en ont demandé un certain nombre pour les distribuer.

L'hon. M. FIELDING: En préparant cette liste des personnes à qui les copies devaient être envoyées, devait-on choisir des gens soupçonnés de bolshévisme ou des gens dont les vues étaient parfaitement saines? Il y a un proverbe qui dit: "Ceux qui sont en bonne santé n'ont pas besoin de médecin; mais seulement ceux qui sont malades".

Le très hon. M. MEIGHEN: Ces copies ont été envoyées aux secrétaires des unions ouvrières qui, en général, les ont demandées; aux patrons et aux employés, aux personnes qui sont en contact continu avec le public. Nous en avons distribué un grand nombre parmi le corps enseignant.

Je pense qu'il est très possible de traiter cette question trop légèrement. Cela ne me fait rien de recevoir des reproches pour avoir répandu cette brochure parce que l'on m'a beaucoup reproché de ne pas en avoir expédié davantage. Ce reproche est venu de la part de personnes éminentes et aussi de personnes moins éminentes—de bons honorables citoyens du Canada, spécialement de ceux qui sont entrés en contact avec cette menace même, qui ont assisté aux assemblées et qui connaissent la force de ce danger dans certaines localités. Il est facile de traiter légèrement la question dans cette Chambre, loin de tout bruit, mais j'ai été tellement critiqué pour ne pas avoir fait davantage dans le sens qu'on me reproche que j'accepte plutôt avec plaisir les critiques pour ce que j'ai fait.

L'hon. M. FIELDING: J'espère que mon très honorable ami ne pense pas que je lui reproche ce qu'il a fait, je ne m'en plains même pas. Si le sentiment du pays a été éveillé à la possibilité d'un danger par la conduite qu'il a suivie c'est très bien. Pour moi je n'y vois aucune objection.

Le crédit est adopté.

Conférence industrielle nationale et commission résultant de la conférence de 1919, \$40,000.

M. LAPOINTE: Le département a-t-il l'intention de convoquer une nouvelle conférence industrielle?

Le très hon. M. MEIGHEN: L'honorable député a posé cette question il y a quelque temps, n'est-ce pas? J'ai reçu la réponse alors et je ferais peut-être mieux de la lire.

A cette occasion mon honorable ami a demandé:

A la page 54, article 258, il y a un crédit de \$40,000 pour une "conférence industrielle nationale et commission résultant de la conférence 1919". Le Gouvernement a-t-il l'intention de convoquer une autre conférence industrielle nationale cette année?

Voici la réponse:

Aucune décision n'a été encore prise pour la \$40,000 pour une "conférence industrielle nationale cette année. Celle de 1919 convoquée à la demande de la commission nationale des relations industrielles a très bien réussi. Il n'y en a pas eu en 1920.

Le mois prochain, à Ottawa, il y aura une conférence nationale des patrons et ouvriers de l'industrie du bâtiment—convoquée à la demande conjointe de leurs organisations respectives.

La question d'avoir une conférence générale cette année dépend beaucoup des représentations faites au Gouvernement par ceux qui sont directement intéressés.

Cette réponse a été préparée il y a quelque temps et la dernière partie n'a pas d'application maintenant, mais je peux dire qu'on n'a pris aucune décision.

M. LAPOINTE: Puis-je demander à mon très honorable ami dans le cas où il y aurait une autre conférence industrielle nationale, si toutes les unions ouvrières, légalement constituées et organisées seront invitées à y prendre part?

Le très hon. M. MEIGHEN: Le sous-ministre du Travail m'informe qu'il n'a pas été décidé s'il y aura ou non une conférence, de quelle nature sera cette conférence s'il en est convoquée une, ni dans quelles circonstances elle aurait lieu. Quant à la question de mon honorable ami il ne sera certainement rien fait de nature à établir des différences. L'intention du